

ATTENTION : Ce dossier est protégé par les lois relatives à la protection intellectuelles et est interdit à la vente. Son utilisation est limité par les lois relatives au droit de la consommation. Toute distribution ou utilisation peut entraîner des poursuites judiciaires.

## DOSSIER N° 1

# «Le guide de l'utilisation de la publicité gratuite sur Internet»

### Conseils pour écrire des petites annonces

Ciblez le titre des annonces : «gagnez de l'argent facilement» ; «travaillez de façon indépendante» ; «soyez votre propre patron»... Créez aussi vos propres annonces !

Écrire un contenu percutant, en développant le titre par exemple :

«voici un moyen facile de gagner de l'argent, il s'agit de publier des petites annonces et de vendre des dossiers par courrier électronique (e-mail), recontactez-moi pour obtenir plus d'information»

Intéressez de façon que les personnes demandent des informations supplémentaires...

1. Attirez votre lecteur avec des mots ou des expressions entraînant.
2. Étudiez d'autres annonces classées; si vous les voyez à plusieurs reprises c'est parce-qu'elles fonctionnent bien.
3. Gardez votre liste de suivis d'annonces à jour.
4. Utilisez des mots simples pas longs. Ne confondez pas le lecteur.
5. Dites au lecteur exactement ce qu'ils obtiendront.
6. N'essayez pas de vendre le produit dans l'annonce. Essayez simplement d'inviter les personnes intéressées à répondre.

### Créer une liste de suivi sous forme de tableur

Pour chaque annonce, afin de faciliter le suivi et savoir quelles sont les annonces qui marchent le mieux :

Utilisez une adresse électronique différente pour chaque annonce, consultez ces boites mail très régulièrement, pour répondre aux courriers.

Mettez un mot-clé à introduire dans le courrier pour pouvoir identifier l'annonce, ceci permet d'utiliser une seule boite pour dix annonces. Exemples de mots-clés : «argent facile», «travail à domicile», «devenir son propre patron»...

Dans votre tableur, créez deux pages de suivis, l'une pour vos annonces (et voir celles qui fonctionnent le mieux) et la deuxième page pour les personnes qui y répondent

<b><u>Suivis des annonces</u></b>	<b><u>Suivis des clients</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification (pour vous) de l'annonce</li><li>• Titre de l'annonce</li><li>• Texte de l'annonce</li><li>• Site où l'annonce a été publiée</li><li>• Date de dernière publication</li><li>• Date de prochaine publication</li><li>• Adresse ou mot-clé de la réponse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Annonce auquel le client répond (identification)</li><li>• Adresse e-mail du client</li><li>• Date de réception du courrier</li><li>• Date de la commande</li> <li>• Informations complémentaire (adresse physique, dossier commandé...)</li></ul>

### Liste de sites de petites annonces gratuites, pour commencer

<http://www.annonces-de-france.net/>  
<http://www.net-annonces.com/>  
<http://www.les-petites-annonces-gratuites.com/>

### Liste de sites de création de boîte aux lettres électroniques

<http://www.caramail.lycos.fr/>  
<http://www.webmails.com>  
<http://fr.yahoo.com/>  
<http://www.hotmail.fr/>  
<http://www.netcourrier.com>  
<http://www.ifrance.com/heberg/>  
<http://gmail.google.com/>

### Liste de sites d'hébergement et de création de sites web

<http://www.multimania.lycos.fr/>  
<http://www.ifrance.com/heberg/>  
<http://www.free.fr/>  
<http://www.hebergement-gratuit.com/>

<http://www.skyblog.com/>  
<http://joueb.com/>  
<http://www.canalblog.com/public/>  
<http://www.yntoo.com/>  
<http://www.20six.fr/>

<http://www.webzinemaker.com/>  
<http://www.mayeticvillage.fr/>  
<http://www.forumactif.com/>

ATTENTION : Ce dossier est protégé par les lois relatives à la protection intellectuelles et est interdit à la vente. Son utilisation est limité par les lois relatives au droit de la consommation. Toute distribution ou utilisation peut entraîner des poursuites judiciaires.

Pour tout renseignement, écrivez à [cathedral@laposte.net](mailto:cathedral@laposte.net)

Pour la France :

<http://www.fvd.fr/>  
<http://www.finances.gouv.fr/DGCCRF/>  
<http://www.legifrance.gouv.fr/>